



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADEMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LP120002004

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Entrepreneuriat

Présentation de la spécialité



La licence professionnelle « Entrepreneuriat » est une formation pratique et généraliste de créateur d'entreprise dans les secteurs du commerce, des services et de l'artisanat. Les étudiants acquièrent les outils de base pour la création et la direction d'une entreprise. Ils mettent en pratique ces outils sur leur propre projet en bénéficiant d'un accompagnement individualisé. En fin de formation, les étudiants disposent, à travers lui, du plan d'affaires complet de leur projet (étude commerciale, juridique et financière) qu'ils peuvent directement mettre en œuvre dans la création ou la reprise de leur entreprise. Les étudiants dont le projet se révèle non viable occupent des fonctions d'encadrement ou de coordination dans des PME.

Cette formation est proposée depuis 2005 par l'IUT de Quimper et a fermé pendant deux années. Elle est de nouveau dispensée depuis cette rentrée 2010, en alternance. Unique formation de ce type actuellement en Bretagne, elle complète très bien l'offre de formations, tant généralistes que spécialisées, de l'Université de Bretagne Occidentale. Cette formation s'inscrit dans la continuité des actions d'accompagnement aux créateurs-repreneurs d'entreprise réalisées par l'IUT de Quimper à travers l'opération CREA.

Indicateurs



Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	14
Taux de réussite	97 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	25 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	7 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	42 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquêtes internes à 6 mois)	57 - 86 %

Bilan de l'évaluation



- Appréciation globale :

La licence professionnelle « Entrepreneuriat » est une formation résolument transversale qui s'adresse à des étudiants de différents cursus qui souhaitent créer une entreprise mais la force de cette formation est surtout d'intégrer des non spécialistes de la gestion.



L'originalité de cette licence est basée sur le projet tutoré qui n'est autre que le projet de création ou de reprise d'entreprise de l'étudiant en bénéficiant d'un accompagnement individualisé. En fin de formation, les étudiants disposent, à travers lui, du plan d'affaires complet de leur projet (étude commerciale, juridique et financière).

L'attractivité de cette spécialité est difficile à évaluer car la sélection se fait sur l'existence d'un réel projet de création ou de reprise. Mais le nombre de dossiers de candidature n'est pas élevé et inférieur au nombre de places. Quant à l'insertion professionnelle, les enquêtes internes à six mois ne donnent pas des résultats satisfaisants ; par contre, une enquête récente a permis de montrer que tous les diplômés de cette licence occupaient un poste et que 75 % d'entre eux occupaient des fonctions de chef d'entreprise ou de dirigeant salarié.

La licence professionnelle fait intervenir des spécialistes professionnels de différents domaines liés à la création d'entreprises (droit, fiscalité, management...) dans les enseignements (à hauteur de 42 % du volume horaire), dans les stages et projets tutorés ainsi que dans le conseil de perfectionnement qui joue pleinement son rôle de régulateur. Les relations établies entre l'équipe qui pilote la formation et le secteur professionnel accueillant les stagiaires paraissent solides et fructueuses.

Le contenu de la formation manque de formation concrète sur le positionnement individuel (projet professionnel-projet de vie) permettant à l'étudiant d'avoir des outils de connaissance de soi, de communication personnelle, de ressources humaines. Par ailleurs, un autre problème se situe sur l'intitulé de la formation : créateur d'entreprise n'est pas un métier en soi mais une situation en devenir... qui mène à celui de chef d'entreprise. Enfin, se pose aussi la question de la concurrence des chambres de commerce et des métiers qui propose des formations analogues pour certaines professions.

- Points forts :

- La forte implication des partenaires industriels.
- La formation en alternance à partir de 2010.
- Le fonctionnement original du projet tutoré.
- La bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :

- L'intitulé du diplôme.
- L'arrêt de la spécialité pendant deux ans.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il est important d'améliorer la visibilité de la formation et de mettre en place des actions de communication sur le plan régional et national.